

Changement des Représentants Légaux de SARL et SA

FORMULAIRE M2

Le Centre des Formalités des Entreprises de la CCI d'AJACCIO
accessible en ligne sur CFEnet
Vous pouvez désormais déclarer en toute simplicité vos formalités
sur la plate-forme Internet
www.cfenet.cci.fr

POUR LA PERSONNE MORALE

- Extrait k'bis de moins de 3 mois
- Deux procès-verbaux originaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Un exemplaire du Journal d'Annonces Légales ou copie du texte de l'annonce avec accusé de réception

EVENTUELLEMENT

- Deux exemplaires des statuts mis à jour et certifiés conformes par les représentants légaux
- Justification d'inscription des commissaires sur la liste des commissaires aux comptes et 2 lettres d'acceptation de fonctions

POUR LE OU LES GERANT(S) ET TOUS LES ASSOCIES

◆ PERSONNES PHYSIQUES

◆ NATIONALITE

Française:

- Extrait d'acte de naissance ou Déclaration de filiation + photocopie carte nationale d'identité en cours de validité

Etrangère:

- Carte de commerçant étranger et titre de séjour s'il y a lieu

◆ DANS TOUS LES CAS

- Déclaration sur l'honneur de non condamnation pénale

◆ PERSONNES MORALES

- Extrait k'bis de moins de 3 mois



COUT DE LA FORMALITE (uniquement par chèques)

◆ À l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce :

- 197,48 €
- 8,68 € et 2,20 €